

le droit exclusif et la responsabilité de l'emploi du budget. Il devra donner, selon la loi, les subventions qui reviennent aux écoles catholiques comme aux écoles protestantes, mais il devra aussi contrôler seul l'emploi des fonds et ne pas livrer aveuglément au clergé les sommes destinées à l'enseignement populaire.

C'est parce que le clergé sait tout cela mieux que Jean-Baptiste qu'il a attaché tant d'importance à la question. On verra bien s'il a le même zèle pour les écoles séparées le jour où elles ne lui donneront que la rémunération de ses services. C'est là que nous attendons ces messieurs.

N'avions nous pas raison de dire en commençant que la question des écoles du Manitoba était une question inconnue ?

JUSTUS.

## NOTRE JEUNESSE VOYAGEUSE

Nous avons eu, il y a quelque temps, à signaler les paroles regrettables prononcées par un certain prédicateur de l'Eglise St Jacques, Mr Duckett, qui s'était complu à laisser planer sur nos jeunes docteurs retour de France, des insinuations aussi malveillantes que préjudiciables au libre exercice de leur profession.

Voilà, disons-nous alors, la récompense que reçoivent des mains de prétendus éducateurs du peuple, tous ces vaillants jeunes gens qui font le sacrifice de plusieurs années de pratique, de sommes considérables d'argent, qui s'éloignent de leur famille, qui s'exilent de leur pays natal, pour aller compléter en France leur éducation médicale, littéraire ou artistique.

Au lieu de recevoir à bras ouverts cette brillante jeunesse, de lui ouvrir toutes grandes les portes de la patrie à son retour, elle se voit guetée par l'obscurantisme, l'envie et le crétinisme.

On lui reproche d'avoir appris trop de choses là bas.

C'est là que nous en sommes au Canada en plein XIX<sup>e</sup> siècle !

Trop de science, s'écrie notre clergé effrayé

comme la poule qui croit avoir couvé des poussins craintifs et s'aperçoit avec terreur que sa progéniture, de jeunes canetons, s'élance bravement à l'eau, traverse gaiement la rivière et arrivée sur l'autre rive nargue ses efforts et ses appels.

Trop de science et plus assez de foi proclament ces rétrogrades déouciateurs !

Pauvres gens qui n'hésitent pas à proclamer, du haut de la chaire, la banqueroute de la foi pour satisfaire les mesquines frayeurs qui les agitent.

Trève de ces frayeurs et trève aussi de ces insultes :

La foi peut marcher de pair avec la science, la foi des Léon XIII et des milliers de religieux qui ajoutent chaque jour aux découvertes de l'époque, mais pas la foi des Duckett.

Laissons-là ce personnage qui n'est qu'épisode dans la lutte entreprise par le clergé contre tout ce qui revient de France et contentons-nous de mettre en regard de ces vilaines intrigues et de ces lâches coups d'épingles, le bel accueil que la France fait à nos jeunes gens.

Il y a quelques jours à peine, un incident parlementaire a permis au gouvernement de la République Française de proclamer, par la voix d'un de ses ministres toute l'admiration et l'amiétié qu'éprouvait la mère-patrie pour ses fils séparés qui viennent lui demander l'avènement de ses études, de sa science et de ses travaux.

Une interpellation ayant été adressée au ministère, par un député désireux de voir restreindre les avantages accordés en France aux médecins étrangers, M. Rambaud ministre de l'instruction publique a prononcé les paroles suivantes :

Que signifient toutes ces colonies d'étudiants qui viennent s'établir non seulement à Paris, mais dans toutes les autres villes universitaires ? s'est-il écrit. Ces colonies de Bulgares, de Russes, de Roumains, de Grecs, de Serbes, etc... démontrent éloquemment le relèvement scientifique de la France. Et l'on voit ainsi à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, se reproduire cette ancienne gloire de ce qu'on appelait naguère le pays latin, et, au moyen-âge, la montagne Sainte-Geneviève, dans les rues étroites de laquelle s'élevaient et subsistaient de vieux collèges sur les bontons desquels on lit encore : collège des Ecossois, collège